



AVIVA INVESTORS FRANCE

Afer Patrimoine

rapport
annuel

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 30.09.2020

■ Sommaire

<i>informations concernant les placements et la gestion</i>	3
<i>rapport d'activité</i>	10
<i>techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés</i>	15
<i>rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels</i>	17
<i>comptes annuels</i>	21
<i>bilan</i>	22
<i>actif</i>	22
<i>passif</i>	23
<i>hors-bilan</i>	24
<i>compte de résultat</i>	25
<i>annexes</i>	26
<i>règles & méthodes comptables</i>	26
<i>évolution actif net</i>	29
<i>compléments d'information</i>	30
<i>inventaire</i>	37

Société de gestion	AVIVA INVESTORS FRANCE 14, rue Roquépine - 75008 Paris
Dépositaire	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE 75886 Paris Cedex 18
Conservateur	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES Les Grands Moulins de Pantin - 9, rue du Débarcadère - 93761 Pantin Cedex
Commissaire aux comptes	PWATERHOUSECOOPERS AUDIT 63, rue de Villiers - 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex Représenté par Monsieur Philippe CHEVALLIER
Commercialisateurs	AVIVA VIE AVIVA EPARGNE RETRAITE 70, avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes

Informations concernant les placements et la gestion

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

1. Le résultat net, qui correspond au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, jetons de présence ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille du Fonds, majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion financière et de la charge des emprunts, augmenté du report à nouveau majoré ou diminué de solde du compte de régularisation des revenus ;
2. Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde de régularisation des plus-values.

La comptabilisation des revenus s'effectue selon la méthode des intérêts encaissés. L'OPCVM a opté pour le mode d'affectation des sommes distribuables suivant :

- distribution et/ou capitalisation : la société de gestion décide chaque année de l'affectation, en tout ou partie, du résultat net ainsi que des plus-values réalisées, indépendamment l'un de l'autre et peut décider, en cours d'exercice, la mise en distribution d'un ou plusieurs acomptes.

Objectif de gestion : Le FCP vise à obtenir, sur la durée de placement recommandée de 5 ans (après déduction des frais courants), la performance la plus élevée possible au moyen d'une gestion dynamique de l'allocation entre les marchés d'actions internationaux et les marchés de taux internationaux dans le cadre d'une contrainte de volatilité annuelle inférieure à 5%.

Indicateur de référence : L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. L'OPC n'est pas géré en référence à un indice.

Stratégie d'investissement :

Stratégie utilisée

La stratégie de gestion vise à proposer un portefeuille flexible, grâce à une gestion active et discrétionnaire calibrée en risque de volatilité et de corrélation entre les différents marchés internationaux qui composent l'univers de gestion.

La construction du portefeuille du FCP repose sur une allocation stratégique ajustée dynamiquement selon les régimes de marchés. Pour ce faire, la société de gestion s'appuie sur des calculs d'anticipations de la volatilité ainsi que sur des hypothèses de rendement de chacune des classes d'actifs.

Le portefeuille sera ainsi géré de manière active et discrétionnaire, en termes de classes d'actifs et d'expositions géographiques. A ce titre, le portefeuille du FCP pourra être exposé en directe ou au travers d'OPC :

- entre 0% et 50% de l'actif net en actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou aux droits de vote de sociétés ; et
- entre 50% et 100% de l'actif net en titres de créance ou instruments du marché monétaire.

Le FCP pourra investir entre 0% et 100% de son actif net en parts ou actions d'OPC.

L'allocation entre les différentes classes d'actifs dépendra notamment des évolutions du marché, de la corrélation des classes d'actifs entre elles et de leurs interprétations en termes de risque par la société de gestion tout en tenant compte :

- d'un objectif de volatilité annuelle inférieur à 5% ;
- des anticipations de volatilité réalisée du FCP.

Le gérant procède ensuite à une gestion flexible de la construction de portefeuille. L'équipe de gestion pourra, quotidiennement, réduire l'exposition au risque du portefeuille si elle anticipe une hausse de la volatilité et/ou une baisse du prix de l'actif risqué, ou au contraire augmenter l'exposition si elle anticipe une baisse de la volatilité et/ou une hausse du prix. Pour cela, le gérant s'appuie sur un outil d'aide à la décision d'investissement permettant d'adapter le portefeuille à l'évolution des marchés.

Le portefeuille aura recours à différents types d'instruments financiers. Concernant la sélection des titres vifs, le gérant appliquera les processus de sélection de titres suivants :

Titres « actions » :

- analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques,
- en fonction de ses anticipations, des scénarios macro-économiques qu'il privilégie et de son appréciation des marchés, le gérant se positionnera acheteur des secteurs qu'il estimera approprié à la réalisation de l'objectif de gestion du portefeuille,
- puis les valeurs seront sélectionnées en fonction de leur potentiel de valorisation, des perspectives de croissance de la société émettrice, de la qualité de son management et de sa communication financière ainsi que de la négociabilité du titre sur le marché.

Titres « emprunts d'états et crédit » :

- analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- sélection des valeurs en fonction du scénario défini, de la situation des émetteurs et de leur spread, de leur rating et de la maturité des titres ;

La fourchette de sensibilité de l'OPCVM sera comprise entre -2 et +10.

S'agissant des OPC, ils seront sélectionnés en fonction de la connaissance du profil de risque et du processus de gestion et de la qualité de la relation avec le gestionnaire.

Le FCP pourra supporter un risque de change entre 0% et 50% de l'actif net.

Les actifs hors dérivés intégrés

=> Actions et titres donnant accès au capital

Le portefeuille pourra être investi, en direct ou au travers d'OPC, entre 0% et 50% de son actif net en actions cotées ou titres donnant, directement ou indirectement accès au capital ou aux droits de votes de sociétés.

Le niveau d'utilisation généralement recherché des actions cotées ou titres donnant accès au capital, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par la société de gestion, est de 35% de l'actif net.

Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser au gérant qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné.

Les émetteurs sélectionnés pourront relever de toutes zones géographiques y compris des pays émergents dans la limite de 20% de l'actif net, sans que toutefois la quote-part de l'actif investie directement ou indirectement en titres combinés issus de pays émergents puisse excéder 30% de l'actif net.

Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques et relèveront de toutes tailles de capitalisation. Ils seront libellés en toutes devises.

=> Titres de créance et instruments du marché monétaire

Le portefeuille pourra être investi, en direct ou au travers d'OPC, entre 50 et 100% de son actif net aux titres de créance et instruments du marché monétaire libellés en toutes devises.

Le niveau d'utilisation généralement recherché des titres de créances et instruments du marché monétaire, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par la société de gestion, est de 65% de l'actif net.

Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser au gérant qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné

La typologie des titres de créances et du marché monétaire utilisés sera notamment la suivante :

- obligations à taux fixe
- obligations à taux variables
- obligations indexées sur l'inflation
- obligations souveraines
- obligations high yield
- titres de créances négociables
- EMTN non structurées
- titres participatifs
- titres subordonnés d'émetteurs publics

- bons du trésor
- obligations callables
- obligations puttables

Le FCP pourra également détenir des obligations contingentes convertibles (dites CoCos) jusqu'à 10% de l'actif net.

Les titres sélectionnés pourront relever de toutes zones géographiques, y compris des pays émergents dans la limite de 20% de l'actif net, sans que toutefois la quote-part de l'actif investie directement ou indirectement en titres combinés issus de pays émergents puisse excéder 30% de l'actif net. Ils appartiendront indifféremment au secteur public ou au secteur privé. Les titres sélectionnés relèveront de toutes les notations.

Le FCP pourra investir dans des titres notés High Yield (notation inférieure à BBB- référence Standard & Poor's ou équivalent) dans la limite de 50% de l'actif net.

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Pour la détermination de la notation de l'émission, la société de gestion peut se fonder à la fois sur ses propres analyses du risque de crédit et sur les notations des agences de notation, sans s'appuyer mécaniquement ni exclusivement sur ces dernières.

En cas de dégradation de la notation, les titres pourront être cédés sans que cela soit une obligation, ces cessions étant le cas échéant effectuées immédiatement ou dans un délai permettant la réalisation de ces opérations dans l'intérêt des porteurs et dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.

=> **Actions et parts d'OPC**

Le portefeuille pourra investir jusqu'à 100% de l'actif net en parts ou actions d'OPC selon les indications suivantes

	Investissement autorisé au niveau de l'OPC
OPCVM de droit français ou étranger	100%
FIA de droit français*	30%
FIA européens ou fonds d'investissement étrangers*	30%
Fonds d'investissement étrangers	N/A

*répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Le portefeuille ne pourra pas investir dans des fonds de fonds et des fonds nourriciers.

Le FCP pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou des sociétés de gestion liées.

Les instruments dérivés

Dans le but de réaliser l'objectif de gestion du fonds, le FCP est susceptible d'utiliser des instruments dérivés, dans les conditions définies ci-après :

- Nature des marchés d'intervention :
 - Réglementés
 - Organisés
 - De gré à gré
- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :
 - Action
 - Taux
 - Change
 - Crédit
- Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :
 - Couverture
 - Exposition
 - Arbitrage (dans la limite de 10% de l'actif net)
- Nature des instruments utilisés :
 - Futures
 - Options
 - Swaps
 - Change à terme
 - Dérivés de crédit : Crédit Default Swap et Total Return Swap (single name et sur indice)
- Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :
 - Couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres, etc.
 - Augmentation de l'exposition au marché

Informations particulières sur l'utilisation des TRS

Lorsqu'elle a recours aux Total Return Swap (TRS), la société de gestion peut décider d'échanger son portefeuille contre un indice afin de figer la surperformance générée. Il peut en outre procéder à un arbitrage entre les classes d'actifs ou entre secteurs et/ou zones géographiques afin de réaliser une performance opportuniste.

Le FCP pourra avoir recours à des TRS dans la limite de 50% maximum de l'actif net. Les actifs pouvant faire l'objet de tels contrats sont les obligations et autres titres de créances, ces actifs étant compatibles avec la stratégie de gestion du fonds.

Le TRS est un contrat d'échange négocié de gré à gré dit de « rendement global ».

L'utilisation des TRS est systématiquement opérée dans l'unique but d'accomplir l'objectif de gestion de l'OPCVM et fera l'objet d'une rémunération entièrement acquise à l'OPCVM. Les contrats d'échange de rendement global auront une maturité fixe et feront l'objet d'une négociation en amont avec les contreparties sur l'univers d'investissement et sur le détail des coûts qui leurs sont associés.

Dans ce cadre, le FCP peut recevoir/verser des garanties financières (collateral) dont le fonctionnement et les caractéristiques sont présentés dans la rubrique « garanties financières ».

Les actifs faisant l'objet d'un contrat d'échange sur rendement global seront conservés par la contrepartie de l'opération ou le dépositaire.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques dont la notation minimale pourrait aller jusqu'à BBB- (notation Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou notation de la société de gestion) sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site.

Les instruments intégrant des dérivés

Le FCP pourra détenir les instruments intégrant des dérivés suivants :

- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :
 - Action
 - Taux
 - Change
 - Crédit
- Nature des interventions :
 - Couverture
 - Exposition
- Nature des instruments utilisés :
 - Obligations convertibles
 - Obligations échangeables
 - Obligations avec bons de souscription
 - Obligations remboursables en actions
 - Obligations contingentes convertibles (dans la limite de 10% de l'actif net)
 - Droits et warrants
 - Obligations callables
 - Obligations puttables
- Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

De manière générale, le recours aux instruments intégrant des dérivés permet :

- d'exposer le portefeuille au marché des actions et des devises ;
- d'exposer le portefeuille au marché des taux, notamment aux fins d'ajuster la sensibilité du portefeuille, dans le respect des limites précisées par ailleurs ;

Les dépôts

Le FCP ne fera pas de dépôts mais pourra détenir dans la limite de 10% de l'actif net des liquidités pour les besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

Les emprunts d'espèces

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces (emprunts et découverts bancaires) à hauteur de 10% de son actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres

- Nature des opérations utilisées :
 - Prises et mises en pension par référence au Code monétaire et financier
- Nature des interventions :
 - Gestion de la trésorerie
 - Optimisation des revenus dde l'OPCVM

Ces opérations pourront porter sur l'ensemble des titres financiers éligibles au fonds.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques dont la notation minimale pourrait aller jusqu'à BBB- (notation Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou notation de la société de gestion), sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet : www.avivainvestors.com.

Le traitement des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres tient compte des facteurs suivants : les taux obtenus, le risque de contrepartie et de garantie. Même si toutes les activités de financement de titres sont entièrement garantis, il reste toujours un risque de crédit lié à la contrepartie. Aviva Investors France veille donc à ce que toutes ces activités soient menées selon les critères approuvés par ses clients afin de minimiser ces risques : la durée du prêt, la vitesse d'exécution, la probabilité de règlement.

Des informations complémentaires sur la rémunération de ces opérations figurent à la rubrique « Frais et commissions ».

Les risques spécifiques associés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres sont décrits dans la rubrique « Profil de risque ».

Niveaux d'utilisation envisagés et autorisés :

	Prises en pension	Mises en pension	Prêts de titres	Emprunts de titres
Proportion maximale d'actifs sous gestion	100%	100%	Néant	Néant
Proportion attendue d'actifs sous gestion	10%	10%	Néant	Néant

Effet de levier maximum

Le niveau d'exposition consolidé du FCP, calculé selon la méthode de l'engagement intégrant l'exposition par l'intermédiaire de titres vifs, de parts ou d'actions d'OPC et d'instruments dérivés pourra représenter jusqu'à 300% de l'actif net (levier brut) et jusqu'à 200% de l'actif net (levier net).

Contreparties des instruments dérivés

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site www.avivainvestors.com. Il est rappelé que, lorsque le FCP a recours à des contrats d'échange sur rendement global (TRS) et à des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres (CTT), il convient de se référer aux dispositions particulières de sélection des contreparties concernant ces instruments (voir les dispositions relatives aux contreparties sélectionnées dans les parties « Informations particulières sur l'utilisation des TRS » et « Les acquisitions et cessions temporaires de titres »).

Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement de l'OPCVM, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice. De même, l'approbation des contreparties ne sera pas requise pour une quelconque transaction relative au portefeuille d'investissement de l'OPCVM.

Du fait de ces opérations réalisées avec ces contreparties, le FCP supporte le risque de leur défaillance (insolvabilité, faillite...). Dans une telle situation, la valeur liquidative du FCP peut baisser (voir définition de ce risque dans la partie « Profil de risque » ci-dessous).

Ces opérations font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces.

Garanties financières

Dans le cadre de ces opérations, le FCP peut recevoir / verser des garanties financières en espèces (appelé collatéral). Le niveau requis de ces garanties est de 100%.

Le collatéral espèces reçu peut être réinvesti, dans les conditions fixées par la réglementation, en dépôts ou en OPC monétaires court terme.

Les garanties reçues par l'OPCVM seront conservées chez le dépositaire.

Profil de risque : L'OPCVM sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements de l'OPCVM, le porteur s'expose aux risques suivants :

Risques principaux :

Risque de gestion discrétionnaire

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions et obligations). Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque de perte en capital

L'OPCVM ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

Risque actions

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé baissent, la valeur liquidative baissera à hauteur de cette exposition. En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP investira sur des valeurs de petites capitalisations cotées. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

Risque de taux

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPCVM. A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de 2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC.

Risque de crédit

La valeur liquidative de l'OPCVM baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

Risque lié à l'utilisation des titres spéculatifs (haut rendement)

L'OPCVM peut détenir des titres spéculatifs (High Yield). Ces titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de l'équipe de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de change

Etant donné que le FCP peut être exposé à des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

Risque juridique lié à l'utilisation de contrats d'échange sur rendement global (TRS)

Le FCP peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels l'OPCVM investit ou de ceux reçus en garantie, en cas de défaillance d'une contrepartie de contrats d'échange sur rendement global (TRS).

Risque lié aux marchés des pays émergents

L'OPCVM peut investir en titres sur les marchés des pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays peut amplifier les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes de l'OPCVM.

Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

Risque de contrepartie

Le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'utilisation d'obligations convertibles

L'attention des investisseurs est attirée sur l'utilisation indirecte d'obligations convertibles, instruments introduisant une exposition sur la volatilité des actions, de ce fait, la valeur liquidative du fonds pourra baisser en cas de hausse des taux d'intérêts, de détérioration du profil de risque de l'émetteur, de baisse des marchés actions ou de baisse de la valorisation des options de conversion.

Risque lié à l'investissement dans des titres subordonnés

Il est rappelé qu'une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés

Dans la mesure où le FCP peut investir sur des instruments dérivés et intégrant des dérivés, la valeur liquidative du fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le FCP est exposé.

Risque juridique lié à l'utilisation d'opérations de financement sur titres

Le FCP peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels l'OPCVM investit ou de ceux reçus en garantie, en cas de défaillance d'une contrepartie d'opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Risques accessoires :

Risque de liquidité

La valeur liquidative de l'OPCVM est susceptible de baisser en raison des investissements qui peuvent être réalisés sur des titres peu liquides. En cas de rachat important de parts de l'OPCVM, le gérant pourrait se trouver contraint de céder ces actifs aux conditions de marché du moment.

Risque lié à l'investissement dans des obligations contingentes convertibles

La valeur des investissements dans des obligations contingentes convertibles peut varier en cas de survenance d'éléments déclencheurs qui exposent le FCP aux risques suivants : non-paiement du coupon, conversion des obligations en actions de l'émetteur, risque de perte en capital. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Garantie ou protection : L'OPCVM ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type : L'OPCVM est ouvert à tous souscripteurs, il sert plus particulièrement de support à des contrats d'assurance vie en unité de compte souscrits sous l'égide de l'A.F.E.R. auprès d'Aviva Vie et d'Aviva Epargne Retraite.

Cet OPCVM s'adresse aux investisseurs qui acceptent d'être exposés aux risques de l'ensemble des marchés financiers dans le but de bénéficier de leurs évolutions par des investissements ou des prises de positions et de bénéficier de la division des risques attachée à un placement diversifié.

La durée de placement recommandée est de cinq ans.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cet OPCVM dépend de la situation personnelle de chaque investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et de la durée de placement recommandée mais également de son souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il lui est également fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de cet OPCVM.

Les parts de l'OPCVM n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrées en vertu du U.S. Securities Act de 1933, ou en vertu de quelque loi applicable dans un Etat américain.

De ce fait, lesdites parts ne pourront être directement ou indirectement cédées, offertes/vendues sur l'ensemble du territoire des Etats-Unis d'Amérique ; elles ne pourront davantage l'être au profit de tout ressortissant des Etats-Unis d'Amérique (ci-après U.S. Person, tel que ce terme est défini par la réglementation américaine Regulation S dans le cadre de l'Act de 1933, telle qu'adoptée par l'autorité américaine de régulation des marchés (Securities and Exchange Commission)), sauf si un enregistrement des parts était effectué ou si une exemption était applicable. Une telle opération ne pourra en tout état de cause intervenir qu'avec le consentement préalable et exprès de la société de gestion de l'OPCVM.

En outre, l'OPCVM n'est pas et ne sera pas enregistré en vertu de l'U.S. Investment Company Act de 1940 ; en conséquence, toute revente ou cession de parts aux Etats Unis d'Amérique ou à une U.S. Person peut constituer une violation de la loi américaine et requiert le consentement écrit et préalable de la société de gestion de l'OPCVM.

Régime fiscal : Le régime décrit ci-dessous ne reprend que les principaux points de la fiscalité française applicable aux OPC. En cas de doute, le porteur est invité à étudier sa situation fiscale avec un conseiller.

Un OPC, en raison de sa neutralité fiscale, n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés. La fiscalité est appréhendée au niveau du porteur de parts.

Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPC ou aux plus et moins-values latentes ou réalisées par l'OPC dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPC.

Certains revenus distribués par l'OPC à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source. Le régime fiscal peut être différent lorsque l'OPC est souscrit dans le cadre d'un contrat donnant droit à des avantages particuliers (contrat d'assurance, DSK, PEA...) et le porteur est alors invité à se référer aux spécificités fiscales de ce contrat.

Pour plus de détails, le prospectus est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- La valeur liquidative est disponible auprès d'Aviva Investors France ou sur le site internet : www.affer.fr.
- Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, document semestriel) sont disponibles gratuitement en langue française à l'adresse suivante. Ils peuvent également être adressés par courrier dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'investisseur auprès d'Aviva Investors France - Service Juridique - 14, rue Roquépine - 75008 Paris. dirjur@avivainvestors.com
- Date d'agrément par l'AMF : 25 juin 2004.
- Date de création du Fonds : 7 juillet 2004.

rapport d'activité

Environnement économique

La croissance mondiale n'a progressé que de 2,9% en 2019, son rythme le plus faible depuis 2009. Les politiques monétaires accommodantes n'ont que très partiellement amorti les effets des incertitudes liées au Brexit et au conflit commercial sino-américain. L'année 2020 a débuté avec l'espoir d'un redressement de la croissance mondiale, dans le sillage notamment de la signature, mi-janvier, de l'accord commercial partiel entre les États-Unis et la Chine mais aussi des effets décalés des assouplissements monétaires de 2019. Cet espoir a malheureusement fait long feu avec un scénario imprévisible et inédit : la pandémie de Covid-19.

Ce nouveau coronavirus a tout d'abord frappé la Chine en janvier puis l'Asie. L'épidémie s'est ensuite successivement étendue à l'Europe, aux États-Unis et à l'hémisphère sud. Face à l'urgence sanitaire, des mesures de confinement et de distanciation sociale inédites ont été prises dans de nombreux pays. Elles ont provoqué l'arrêt brutal d'une grande partie de l'économie avec un choc d'offre en coupant les chaînes d'approvisionnement et surtout un choc de demande. Les secteurs exigeant des interactions sociales – secteur aérien, tourisme, services – se sont retrouvés à l'arrêt total. Le « Grand confinement » a provoqué la récession mondiale la plus profonde depuis la Grande Dépression. Le PIB des pays de l'OCDE a reculé en rythme trimestriel de 0,9% au premier trimestre puis de 9,8% au deuxième, et ce avec de fortes disparités entre pays. Les échanges mondiaux se sont également effondrés. De nombreux pays ont mis en place des mécanismes de chômage partiel ou des subventions aux salaires pour tenter d'amortir les effets dévastateurs sur l'emploi.

Gouvernements et banques centrales ont déployé, de manière coordonnée, des mesures de soutien fiscal et monétaire sans précédent pour amortir le choc sur les revenus des ménages et des entreprises, et ainsi éviter une récession durable. Les mesures fiscales déployées sont estimées par le FMI à 12.000 milliards de dollars, soit 14% du PIB mondial. La dette publique mondiale s'est envolée à 100% du PIB, un niveau jamais atteint.

Même si l'activité a fortement rebondi lors de la réouverture progressive des économies en mai et juin, la durée et l'intensité du choc demeurent très incertaines. Son rythme, largement conditionné à la découverte d'un vaccin ou d'un traitement contre la Covid-19, est d'autant plus incertain que de nouvelles mesures de restriction ont été prises, notamment en Europe, au début de l'automne dans la crainte d'une deuxième vague de l'épidémie. La distanciation sociale « volontaire » des populations freine également, selon le FMI, la reprise.

Selon les dernières prévisions du FMI, le PIB mondial devrait chuter de 4,4% en 2020, avec des écarts significatifs entre pays. Le PIB des économies avancées devrait reculer de 5,8%. Le rebond mondial de 5,5% attendu en 2021 (+3,9% pour les économies avancées), également très hétérogène d'un pays à l'autre, ne permettra pas de recouvrer les niveaux de PIB d'avant crise. La Covid-19 est pour le moment un choc désinflationniste. En principe, les mesures budgétaires et monétaires ne devraient pas faire remonter l'inflation dans l'immédiat. À quoi s'ajoute la chute des prix du pétrole à des plus bas depuis mi-2017.

La croissance américaine a ralenti en 2019 à 2,2%, au plus bas depuis trois ans. Les États-Unis, qui sont très rapidement devenus le plus grand foyer de propagation de l'épidémie, ont vu, selon l'OCDE, leur PIB reculer, en rythme trimestriel, de 1,3% au premier trimestre puis de 9,5% au deuxième. L'administration Trump a fait voter fin mars un plan de relance sans précédent de 2.000 milliards de dollars, notamment en faveur des ménages à plus bas revenus. La reprise économique qui s'est progressivement amorcée est jugée « très incertaine » par Jerome Powell, le président de la Fed. Alors que les principales mesures de soutien aux ménages ont pris fin début août, il continue à appeler de ses vœux un nouveau volet fiscal notamment pour soutenir la consommation et le moral des ménages. Mais le vote était toujours bloqué fin septembre au Congrès en raison du durcissement de la campagne pour les élections du 3 novembre. Le regain de tensions avec la Chine ces derniers mois est également un élément d'incertitude. Selon les dernières prévisions du FMI, le PIB américain devrait reculer de 4,3% cette année pour rebondir de 3,5% l'an prochain.

Après une croissance limitée à 1,3% en 2019, et un net ralentissement en fin d'année, la zone euro est, avec le Royaume-Uni, la zone la plus touchée par la pandémie. C'est là que les confinements ont été les plus sévères. Après un repli de 3,6% au premier trimestre, le PIB de la zone a chuté de 12,1% au deuxième trimestre avec des écarts marqués entre pays. L'Espagne, l'Italie et la

France sont les plus touchées tandis que l'Allemagne, dont l'économie est moins exposée aux secteurs liés aux interactions sociales et au tourisme, a connu un repli un peu moins brutal. Face aux énormes moyens budgétaires déployés par les États, Bruxelles a suspendu le pacte de stabilité et les contraintes budgétaires de la zone euro. En juillet, l'accord historique sur un projet de plan de relance budgétaire européen de 750 milliards d'euros, financé pour la première fois par la dette commune, a été salué. Alors que la reprise post-confinement marquait des signes d'essoufflement au cours du troisième trimestre, l'Europe est confrontée à une résurgence de la Covid-19 depuis août qui alimentent les inquiétudes sur les perspectives de croissance. Selon les dernières prévisions du FMI, le PIB de la zone euro devrait reculer de 8,3% cette année pour rebondir de 5,2% l'an prochain.

Le Royaume-Uni, qui a enregistré une croissance limitée à 1,3% en 2019, a été durement touché par la pandémie. Cette crise sanitaire et économique vient s'ajouter à l'épineux dossier du Brexit. L'accord de retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne est effectif depuis le 31 janvier 2020 sans que les relations futures avec l'Union européenne ne soient encore définies. Le pays a de plus imposé, après une longue hésitation, l'un des plus longs confinements. Le gouvernement a annoncé en juillet un plan de relance de 30 milliards de livres. Selon les dernières prévisions du FMI, le PIB du Royaume-Uni devrait reculer de 9,8% cette année pour rebondir de 5,9% l'an prochain. Alors que les négociations sur les futures relations avec l'Union européenne étaient dans l'impasse fin septembre, le pays est sous la menace d'un « hard Brexit » qui pourrait, parallèlement aux nouvelles mesures de restrictions décidées à l'automne, fragiliser un peu plus la reprise.

Pénalisée par la hausse de la TVA en octobre, plusieurs typhons meurtriers et le conflit commercial sino-américain, l'économie japonaise a enregistré au quatrième trimestre 2019 son premier recul (-1,8%) en cinq trimestres. Début 2020, l'économie a été frappée par la pandémie. Après avoir enregistré une croissance de 0,7% en 2019, le Japon est officiellement entré en récession au premier trimestre 2020 (-0,6%), et ce pour la première fois depuis 2015. L'archipel a connu au deuxième trimestre un choc de croissance inédit (-7,9%). Le gouvernement a déployé une relance budgétaire estimée à plus de 40 % du PIB, soit deux fois plus qu'en 2008. Si l'épidémie est contenue sur l'archipel, le PIB devrait, selon le FMI, reculer 5,3% en 2020 pour ne rebondir que de 2,3% en 2021.

Après un ralentissement largement anticipé de sa croissance à 6,1% en 2019 en raison du rééquilibrage de la croissance chinoise vers la consommation intérieure, la Chine a été le premier pays officiellement touché par l'épidémie. Son PIB a chuté de 6,8% au premier trimestre 2020. La reprise a toutefois été forte au deuxième trimestre (+3,2%) dans le sillage de mesures efficaces de contrôle de l'épidémie mais aussi d'importantes mesures de soutien. Le pays devrait être l'un des seuls à éviter la récession en 2020 avec une croissance estimée par le FMI à 1,9% puis de 8,2% en 2021. La croissance chinoise est toujours à la merci des tensions commerciales et diplomatiques avec les États-Unis.

Banques centrales

Déjà ultra-accommodantes en 2019, les grandes banques centrales ont, face à la menace de récession, assoupli encore davantage, dès mars, leur politique monétaire avec des mesures exceptionnelles d'une ampleur inédite : baisse de taux et politique de taux zéro dans les pays développés, montée en puissance des programmes de rachat d'actifs, interventions ciblées dans certains segments financiers. En rachetant massivement sur les marchés de la dette souveraine et désormais d'entreprises, les banques centrales visent à soulager les banques pour les inciter à maintenir, voire relancer, leurs prêts aux ménages et entreprises. L'ensemble de ces mesures a également réussi à endiguer la chute des marchés financiers en mars et permettre leur rebond.

Après trois baisses de taux en 2019 et une reprise à l'automne, pour la première fois depuis 10 ans, des injections de liquidités, la Réserve fédérale américaine a réagi en mars, rapidement et massivement. Elle a abaissé ses taux d'intérêt directeurs jusqu'à une fourchette de 0%-0,25% et s'est engagé sur des achats « illimités » d'obligations d'État. Un important programme de prêt garanti a été mis en place. Inquiète de la lenteur de la reprise économique et des perspectives de l'emploi, la Fed a élargi en juin son programme de rachat d'actifs à la dette d'entreprise. Elle est également prête à maintenir son principal taux directeur à zéro jusqu'à fin 2022. Fin août, la Fed a révisé sa stratégie en incluant un objectif d'inflation moyen de 2%, signifiant qu'elle était prête à une plus grande flexibilité sur l'inflation afin de privilégier l'emploi et la croissance. Pour l'heure, la Fed prévoit une inflation de 1,2% en 2020 et fixe un objectif de 2% en 2023. Jerome Powell a réitéré à plusieurs reprises sa prudence sur le rythme de la reprise américaine et appelé de ses vœux un nouveau volet fiscal.

Dans le sillage de la Réserve fédérale, la Banque centrale européenne a relancé à partir de novembre 2019 sa politique d'injection de liquidités pour stimuler une croissance atone en zone euro. C'est aussi dans le sillage de la Fed que la BCE est rapidement passée à l'action en mars pour rassurer les marchés et soutenir le crédit. La BCE a lancé un nouveau programme de rachats d'actifs de 750 milliards d'euros. Ce plan a été renforcé en juin pour totaliser 1,35 milliard d'euros, soit plus de 10 % du PIB de la zone euro. Il sera prolongé au moins « jusqu'à fin juin 2021 », contre fin 2020 initialement. La BCE a également allégé temporairement les exigences de capitaux propres et les mesures concernant les prêts à risques. Déjà au plancher avant la crise, les taux de la BCE n'ont pas été abaissés. Le taux de la facilité de dépôt reste inchangé à -0,5% et le taux de refinancement à zéro. L'inflation est

passée en territoire négatif en août en zone euro. La banque centrale surveille, à ce titre, de près l'appréciation de l'euro qui a franchi en septembre le seuil des 1,20 dollar. La BCE prévoit désormais une inflation à 0,3 % en 2020, 0,8 % en 2021 et 1,3 % en 2022, encore loin de son objectif « proche mais inférieure à 2 % ».

Marchés de taux

Les taux souverains

Sur les marchés obligataires, les taux longs ont poursuivi au quatrième trimestre 2019 la remontée initiée en septembre, et ce dans l'espoir de l'apaisement du conflit commercial sino-américain et d'un retour à meilleure fortune de la croissance mondiale. Mais dès janvier 2020, le regain d'inquiétudes a enclenché un vaste mouvement de fuite vers la qualité qui s'est amplifié au fur et à mesure que la pandémie paralysait l'économie mondiale. La promesse de soutien illimité des grandes banques centrales à l'économie a renforcé l'attrait des investisseurs pour les obligations souveraines jugées sûres. Durant l'été, la fuite vers la qualité a également été alimentée par la résurgence des inquiétudes sur le rythme de la reprise économique, aux Etats-Unis notamment, mais également sur une possible deuxième vague de Covid-19 à l'automne. L'évolution des rendements a toutefois été volatile depuis le rebond, fin mars, des marchés d'actions.

Sur les 9 premiers mois de l'année, le rendement de l'emprunt d'État américain à dix ans a chuté de 123 points de base, à 0,62% fin septembre. Il a inscrit un plus bas historique à 0,37% le 9 mars. En zone euro, la tendance a également été au repli mais moindre qu'outre-Atlantique. Le Bund allemand à 10 ans a joué son traditionnel rôle de valeur refuge. Il perdu sur les neuf premiers mois de l'année 23 points de base à -0,55% avec un plus bas le 9 mars à -0,91%. En France, l'OAT à 10 ans a perdu sur la période 30 points de base à -0,32%. Mais en mars, au plus fort de l'aversion au risque, son parcours a été très contrasté. Après un plus bas à -0,38% le 9 mars, le rendement a fortement remonté avec un haut à +0,39%. Les mesures exceptionnelles adoptées en zone euro ont en effet tout d'abord pesé sur la dette européenne, et notamment sur les rendements français et ceux des emprunts des États périphériques.

Les rendements des emprunts italiens et espagnols étaient déjà sous pression dès février alors que ces pays étaient les premiers et les plus touchés en Europe par la pandémie. Le rendement de l'emprunt d'État à 10 ans italien a ainsi affiché un plus haut le 17 mars à 2,44%. En juillet, le projet de plan de relance budgétaire européen, preuve de la solidarité entre États-membres, a rassuré les investisseurs et alimenté, au troisième trimestre, une détente des rendements des emprunts périphériques. Le taux des obligations souveraines italiennes à 10 ans s'affichait fin septembre à 0,75%, soit un repli de 66 points de base depuis le début de l'année et de 169 points de base depuis son plus haut annuel.

Le crédit

Le marché du crédit européen a connu une fin d'année 2019 contrastée. Tandis que la remontée des taux longs souverains a provoqué une consolidation des obligations Investment Grade, l'appétit pour le risque a, en revanche, profité au segment High Yield. Dès le début 2020, le retour de l'aversion au risque a été défavorable aux obligations à haut rendement. La tendance s'est brutalement accélérée le 24 février avec la pandémie. Le segment Investment grade n'a pas été épargné mais c'est le haut rendement qui a le plus violemment décroché, dans le sillage des actions. L'intervention des banques centrales fin mars mais aussi les réponses budgétaires sans précédent ont quand même permis de limiter la dislocation. Les mesures de soutien à l'économie ont alimenté jusqu'en août la reprise du crédit européen. Le segment « High Yield » a été le plus recherché malgré le risque de remontée du taux de défaut. Les rachats d'actifs de la BCE et la liquidité ainsi améliorée ont également soutenu le marché. Fin septembre, le regain d'inquiétudes sur les perspectives économiques a néanmoins ravivé la défiance à l'égard des obligations d'entreprises notées « Haut Rendement ». Sur les neuf premiers mois de l'année, l'indice Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate Corporate a progressé de 0,8% tandis que l'indice Bloomberg Barclays Pan European High Yield en euro reculait de 2,4%.

Marchés d'actions

Soutenus par la perspective de l'apaisement du conflit commercial sino-américain et par des politiques monétaires ultra-accommodantes, les marchés d'actions ont terminé l'année 2019 en beauté après leur fort repli en 2018. Avec une envolée de 29%, l'indice MSCI AC World en euros a signé sa meilleure performance depuis fin 2009. L'espoir d'un retour à meilleures fortunes sur la croissance mondiale a toutefois fait long feu. Face à l'onde de choc provoquée par la pandémie, les actions ont été emportées fin février et surtout en mars par le vent de panique sur les actifs risqués. Les mesures sans précédent et coordonnées déployées à travers le monde pour amortir le choc du « Grand Confinement » mais aussi les espoirs d'une reprise mondiale forte et rapide, ont par la suite alimenté le fort rebond des actions depuis leur plus bas de mars. Sur le troisième trimestre, les marchés d'actions ont été tiraillés entre, d'un côté, le soutien des mesures budgétaires et monétaires colossales et, de l'autre, les inquiétudes sur le rythme de la reprise économique. Le blocage des discussions au Congrès américain sur un nouveau volet fiscal a alimenté ces inquiétudes.

Avec une inflation et des taux d'intérêt au plancher, les investisseurs ont très largement plébiscité, dans le rebond, les valeurs de croissance défensives, notamment les valeurs technologiques américaines qui bénéficient d'une bonne visibilité sur leur croissance et de flux de trésorerie très élevés. Le Nasdaq a inscrit début septembre un record historique, avec, alors, une hausse depuis le début

de l'année de 34%. Il a ensuite subi des prises de bénéfices. Les valeurs cycliques et « value » étaient toujours à la peine fin septembre malgré leur rebond depuis fin mars. À souligner également, le retour, depuis septembre, des opérations de croissance externe en Europe qui témoigne de la valorisation attractive des entreprises cibles comme de la qualité des bilans des acquéreurs.

Aux Etats-Unis, le S&P 500 s'affichait, fin septembre, en hausse de 13% sur un an et de 4,1% depuis le 1er janvier. La progression sur les neuf premiers mois de l'année a toutefois été amputée en septembre par la correction sur les valeurs technologiques. Depuis son plus bas de mars, l'indice américain a rebondi de 50%. En Europe, la tendance est plus mitigée. Certes, l'indice EuroStoxx 50 a regagné 26% depuis son plus bas de mars, mais il s'affichait encore, fin septembre, en baisse de 10,9% depuis le début de l'année et de 10,5% sur un an. Les actions asiatiques ont globalement évolué en ligne avec les principales places boursières. La Bourse de Shanghai se distingue avec une progression de 5,51% sur les neuf premiers mois de l'année (+10,8% sur un an) tandis que le Nikkei perdait 2% (+6,6% sur un an). Fin septembre, l'indice MSCI AC World en euro reculait de 2,7% depuis le début de l'année et progressait de 2,6% sur un an.

La politique de gestion

Entre septembre 2019 et septembre 2020, nous avons adapté la politique d'allocation en fonction des différentes phases de marché. Sur le dernier trimestre 2019, nous avons augmenté les positions risquées. Sur le premier trimestre 2020, nous avons réduit la surpondération actions et augmenté l'exposition aux Taux dans un contexte de forte volatilité due à la crise de la Covid. Au début du troisième trimestre le fonds a fait l'objet d'un changement de processus de gestion et d'une réduction marquée de son profil de risque via une contrainte de volatilité passée à 5% annualisé. Dans ce cadre, le fonds est dorénavant géré sur la base d'une exposition dynamique à une allocation stratégique composée de 39% d'actions, 28% de crédit & dettes émergentes, 13% de taux souverains et 20% de fonds à performances absolues.

Sur la période, la performance du FCP a été de -7,44%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AVIVA MONETAIRE ISR CT PART D FCP	196 732 908,44	202 763 784,88
AVIVA INVESTORS INVESTMENT FUNDS ICVC CLASS 8 NET GBP SICAV	-	104 533 819,64
AVIVA MONETAIRE ISR I	56 289 805,15	31 404 869,98
AVIVA INVESTORS SICAV GLBL HIGH YIELD BOND FUND	38 298 869,39	18 865 601,81
AVIVA INVESTORS MULTI STRATEGY TARGET INCOME FUND SICAV EUR	7 182 031,73	48 845 007,98
AVIVA INVESTORS SICAV EMERGING MARKETS CORPORATE BOND SICAV	32 062 565,96	13 542 767,87
AI EURO CREDIT BONDS 1-3 HEDGED DURATION PART R	43 270 330,14	-
AVIVA INVESTORS EURO CREDIT BONDS ISR PART C	27 425 395,74	14 353 274,04
ISHARES III PLC ISHARES CORE EUR CORP BOND UCITS ETF	19 769 151,98	18 635 793,08
ISHARES VII PLC - ISHARES CORE MSCI PACIFIC EX JAP ETF	30 369 855,80	7 835 481,93

Politique de vote

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans les différents portefeuilles est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant exerce au fur et à mesure les droits de vote aux conditions fixées par la « Politique de vote » en vigueur au sein de la société de gestion consultable sur le site internet d'Aviva Investors France via le lien : <http://www.avivainvestors.fr>.

Le rapport sur l'exercice par la Société de Gestion des droits de vote est disponible sur son site internet ou dans le rapport annuel de la Société de gestion.

Description succincte de la procédure de sélection des intermédiaires

Aviva Investors France a recours au service d'Aviva Investors Global Services Limited et, à ce titre, utilise la liste des intermédiaires qu'elle a elle-même sélectionnée en application de sa propre politique de sélection et d'exécution. Selon cette dernière, tous les intermédiaires sont choisis en fonction de leur solvabilité et doivent passer par un processus de sélection rigoureux basé sur des critères qualitatifs et quantitatifs. Une fois approuvées, les contreparties font l'objet d'un suivi et d'une analyse en continue de leur qualité d'exécution. Les facteurs clés pris en compte à cet égard sont : la couverture de marché ; la couverture des instruments ; les protocoles de négociation ; les coûts de transaction ; l'efficacité et la fiabilité du traitement des opérations.

Pour plus d'informations, les porteurs peuvent se référer à la politique d'exécution et de sélection disponible sur le site www.avivainvestors.com et dans le rapport annuel de la société de gestion.

Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur notre site Internet à l'adresse : www.avivainvestors.fr.

Risque global

La méthode de calcul du risque global du FCP sur les instruments financiers à terme est celle de la Value-at-Risk absolue telle que définie par Règlement général de l'AMF (99% 1 mois).

Politique de rémunération

Partie qualitative

Aviva Investors France s'est dotée d'une politique de rémunération applicable à l'ensemble des mandataires sociaux et du personnel d'AIF, définissant les conditions de détermination de la rémunération fixe et de la rémunération variable du personnel de la société. Cette politique de rémunération intègre également l'application d'un dispositif spécifique applicable à la rémunération variable des « personnels régulés » au titre de son activité de gestion d'OPC (FIA et OPCVM). Ce dispositif prévoit, notamment, d'une part, le versement différé et étalé sur trois exercices d'une fraction de la rémunération variable et, d'autre part, le versement sous forme d'actions ou de parts d'OPC gérés de 50% de la rémunération variable.

Ce dispositif est entré en vigueur au titre des rémunérations variables payées en 2016 au titre de l'exercice 2015 et a été agréé (dans le cadre de la mise en œuvre de la directive OPCVM 5) dans son intégralité par l'AMF le 6 avril 2017.

Pour les fonds UCITS, ce dispositif est entré en vigueur au titre des rémunérations variables payées en 2018 au titre de l'exercice 2017.

Par ailleurs, AIF est dotée d'un Comité des rémunérations chargé de l'application et du suivi de cette politique. Pour plus d'information, la politique de rémunération est disponible sur demande auprès de la société de gestion, ainsi que sur le site internet à l'adresse suivante : www.avivainvestors.com

Partie quantitative

Au titre de l'exercice 2019, le montant des sommes versées par Aviva Investors France à ses collaborateurs au titre de leur rémunération fixe s'élevait à 12 712 788 euros, hors charges patronales.

Le montant global de rémunération variable alloué au titre de l'exercice 2019 à l'ensemble des 147 salariés d'Aviva Investors France (et payable postérieurement à la clôture de cet exercice aux conditions et modalités fixées par la Politique de Rémunération) s'élevait à 4 856 950 euros, hors charges patronales.

Le montant de rémunération variable alloué au titre de ce même exercice à des salariés entrant dans le cadre du dispositif de rémunération variable, mis en place en application de la directive 2014/91/UE (Directive OPCVM V), et de la directive 2011/61/UE (Directive AIFM), et soumis à différé partiel, s'élevait à 324 272 euros hors charges patronales, et concernait 1 salarié.

Effets de levier

Levier brut : 93%.

Levier net : 129%.

Opérations de financement sur titres en application du Règlement SFTR

L'OPC n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres au cours de l'exercice clos au 30 septembre 2020.

techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :	-
- Prêts de titres :	-
- Emprunts de titres :	-
- Prises en pension :	-
- Mises en pensions :	-
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :	178 450 582,20
- Change à terme :	55 090 939,07
- Future :	123 359 643,13
- Options :	-
- Swap :	-

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	2 010 000,00
Total	2 010 000,00

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 30 septembre 2020

AFER PATRIMOINE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
AVIVA INVESTORS France
14 rue Roquépine
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement AFER PATRIMOINE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 02/10/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

**AFER PATRIMOINE****Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, établis dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



AFER PATRIMOINE

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'OPC ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'OPC.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



AFER PATRIMOINE

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Sarah Kressmann-Floquet

comptes annuels

BILANactif

	30.09.2020	30.09.2019
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	403 708 820,91	454 764 632,00
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	24 207 940,68	29 129 190,19
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	13 559 431,50	176 531 873,72
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	153 535 897,17	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	211 809 013,50	247 699 723,14
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	596 538,06	1 403 844,95
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	59 172 865,66	166 194 043,74
Opérations de change à terme de devises	56 233 018,31	157 381 394,19
Autres	2 939 847,35	8 812 649,55
Comptes financiers	29 221 118,06	50 186 853,72
Liquidités	29 221 118,06	50 186 853,72
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	492 102 804,63	671 145 529,46

BILAN passif

	30.09.2020	30.09.2019
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	440 097 482,22	446 370 900,51
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	49 295 471,68	61 795 528,97
• Report à nouveau	4 421 689,00	7 345 990,56
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-58 096 494,64	-8 703 883,74
• Résultat de l'exercice	-2 511 482,64	192 005,13
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	433 206 665,62	507 000 541,43
Instruments financiers	596 533,91	1 403 850,65
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	596 533,91	1 403 850,65
Autres opérations	-	-
Dettes	57 586 880,90	158 129 212,68
Opérations de change à terme de devises	54 737 338,20	157 192 451,40
Autres	2 849 542,70	936 761,28
Comptes financiers	712 724,20	4 611 924,70
Concours bancaires courants	712 724,20	4 611 924,70
Emprunts	-	-
Total du passif	492 102 804,63	671 145 529,46

HORS-bilan

30.09.2020

30.09.2019

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	123 359 643,13	148 481 988,57
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	30.09.2020	30.09.2019
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	24 186,56	79 580,66
• Produits sur actions et valeurs assimilées	618 703,99	982 464,95
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 389 497,16	4 557 118,24
• Produits sur titres de créances	-13 923,96	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	2 018 463,75	5 619 163,85
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-185 154,30	-57 165,16
• Autres charges financières	-3 535,38	-3 931,75
Total (II)	-188 689,68	-61 096,91
Résultat sur opérations financières (I - II)	1 829 774,07	5 558 066,94
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-4 409 078,27	-3 283 232,39
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-2 579 304,20	2 274 834,55
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	67 821,56	-141 992,32
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-1 940 837,10
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-2 511 482,64	192 005,13

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les comptes ont été établis par la Société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : IBOXX, BGN ou ICMA ou à défaut, toute autre source d'information publique. Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

=> *Instruments financiers cotés*

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant (Source : Valorisateur sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la société de gestion de portefeuille). Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (Source : Chambre de compensation).

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus.

=> *OPC*

Sur base de la dernière valeur liquidative fournie par les bases de données financières citées ci-dessus ou à défaut par tout moyen. Cependant, pour la valorisation des OPC dont la valorisation dépend d'Aviva Investors France, la valeur liquidative retenue sera celle du jour de valorisation.

=> *Titres de créance négociables*

Les titres de créance négociables (TCN) d'une durée de vie à l'acquisition inférieure ou égale à 3 mois seront amortis linéairement.

Les TCN d'une durée de vie à l'acquisition supérieure à 3 mois seront actualisés à partir d'un taux interpolé sur la base d'une courbe de référence (Source : Valorisateur sur la base de données de marché) (déterminée en fonction des caractéristiques de chaque instrument détenu), sachant qu'ils seront amortis linéairement dès lors que leur durée de vie résiduelle sera inférieure à 3 mois.

Le taux est éventuellement corrigé d'une marge calculée en fonction des caractéristiques de l'émetteur du titre.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Méthode de comptabilisation

Comptabilisation des frais de transaction :

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode des frais exclus.

Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes :

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des revenus courus.

Méthode d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'OPCVM) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'OPCVM) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'OPCVM).

Frais de gestion financière et frais administratifs externes

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc..) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de gestion financière et frais administratifs externes peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance, rémunérant la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs et sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;
- les coûts/frais opérationnels directs et indirects découlant des techniques de gestion efficace de portefeuille.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au document d'informations clés pour l'investisseur.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	0,95% TTC Taux maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	2% TTC maximum
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	entre 13 à 156 euros (selon le pays)
Commission de surperformance	Actif net	Néant

En application du décret n°2015-421 du 14 avril 2015, la contribution due à l'AMF au titre du FCP n'est pas prise en compte dans le plafonnement des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion tels que mentionnés ci-dessus ; ladite contribution est partie intégrante des frais courants du FCP.

Devise de comptabilité

Le Fonds a adopté l'euro comme devise de référence de la comptabilité.

armes

Indication des changements soumis à l'information particulière des porteurs

- Changements intervenus :
 - 09/01/2020 : mise à jour des frais courants et mise à jour du capital social ;
 - 07/02/2020 : mise à jour des performances ;
 - 30/04/2020 : wording Benchmark.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Distribution et/ou capitalisation du résultat net et des plus-values nettes réalisées.

2 évolutionactif net

Devise	30.09.2020	30.09.2019
	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	507 000 541,43	616 482 249,78
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	4 896 047,82	386 034,18
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-39 934 485,62	-109 416 973,48
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	17 947 400,94	14 944 261,26
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-36 324 021,53	-8 388 766,24
Plus-values réalisées sur contrats financiers	10 132 905,36	15 896 154,66
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-18 737 090,12	-29 274 339,40
Frais de transaction	-171 886,98	2 863,94
Différences de change	-4 094 633,49	232 093,15
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	-1 983 334,60	6 970 431,70
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-9 631 158,12	-7 647 823,52
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-7 647 823,52	-14 618 255,22
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-292 267,26	-43 002,67
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-294 618,86	-2 351,60
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-2 351,60	40 651,07
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-814 552,80	-807 288,39
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-2 579 304,20	2 274 834,55
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-1 838 653,33	-2 258 011,61
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	433 206 665,62	507 000 541,43

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	13 559 431,50	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	120 014 729,60	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	33 521 167,57	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	109 966 305,11	13 393 338,02	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	13 559 431,50	-	-	-
Titres de créances	123 575 674,72	29 960 222,45	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	29 221 118,06
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	712 724,20
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	109 966 305,11	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	989 453,27	1 262 745,34	11 307 232,89
Titres de créances	123 514 382,50	30 021 514,67	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	29 221 118,06	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	712 724,20	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	109 966 305,11

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	GBP	AUD	CHF	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	3 821 949,28	-	5 375 567,57	3 293 099,97
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	24 738 183,79	168 315,15	-	1 087 904,80
Comptes financiers	-	183 866,72	724 797,75	3 184 810,80
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	24 314 827,51	6 538 199,07	215 343,20	147 305,05
Comptes financiers	338 374,76	-	-	374 349,44
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	21 908 450,47	7 852 930,42	-	45 181 302,24

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	59 172 865,66
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	24 199 678,85
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	32 033 339,46
Autres Créances :	
Dépôts de garantie (versés)	2 447 130,66
Achats règlements différés	477 336,16
Coupons à recevoir	15 380,53
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	57 586 880,90
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	30 737 266,70
Montant total négocié des Achats à terme de devises	24 000 071,50
Autres Dettes :	
Dépôts de garantie (reçus)	2 010 000,00
Ventes règlements différés	478 408,13
Frais provisionnés	340 100,06
Achats règlements différés	21 034,51
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
Nombre de parts émises / rachetées pendant l'exercice	8 438,6242	4 896 047,82	68 041,0756	39 934 485,62
Commission de souscription / rachat		-		-
Rétrocessions		-		-
Commissions acquises à l'Opc		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	0,94
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés :	
COLLATERAL ESPECE RECU DE BNP.....	2 010 000,00

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :	
- opc	163 806 031,43
- autres instruments financiers	-

3.10. Tableau d'affectation du résultat (En devise de comptabilité de l'Opc)**Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
18/06/20	1 239 875,46	1,57	-	-
17/09/20	598 777,86	0,77	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
Total acomptes	1 838 653,32	2,34	-	-

	30.09.2020	30.09.2019
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	4 421 689,00	7 345 990,56
Résultat	-2 511 482,64	192 005,13
Total	1 910 206,36	7 537 995,69
Affectation		
Distribution	580 478,70	825 238,31
Report à nouveau de l'exercice	1 329 727,66	6 712 757,38
Capitalisation	-	-
Total	1 910 206,36	7 537 995,69
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	773 971,5953	833 574,0467
Distribution unitaire	0,75	0,99
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	42 131,22	12 357,06

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes*(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	30.09.2020	30.09.2019
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	49 295 471,68	61 795 528,97
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-58 096 494,64	-8 703 883,74
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-8 801 022,96	53 091 645,23
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	53 091 645,23
Capitalisation	-8 801 022,96	-
Total	-8 801 022,96	53 091 645,23
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Devise EUR	30.09.2020	30.09.2019	28.09.2018	29.09.2017	30.09.2016
Actif net	433 206 665,62	507 000 541,43	616 482 249,78	808 941 043,28	935 839 213,91
Nombre de parts en circulation	773 971,5953	833 574,0467	1 016 934,1426	1 293 853,6835	1 520 581,5802
Valeur liquidative	559,71	608,22	606,21	625,21	615,44
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	0,12	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	3,09	3,57	2,91	3,18	3,24
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	0,04	0,08	0,14	0,12
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-11,37	-	-	-	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création du Fonds : 7 juillet 2004.

4 inventaire au 30.09.2020

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Action</i>						
DE000A1EWWW0	ADIDAS NOM	PROPRE	912,00	251 803,20	EUR	0,06
GB00B02J6398	ADMIRAL GROUP	PROPRE	8 865,00	255 184,55	GBP	0,06
ES0105046009	AENA SME SA	PROPRE	2 552,00	304 453,60	EUR	0,07
CH0432492467	ALCON INC	PROPRE	3 780,00	183 500,26	CHF	0,04
DE0008404005	ALLIANZ SE-NOM	PROPRE	1 856,00	303 678,72	EUR	0,07
FR0010220475	ALSTOM	PROPRE	10 226,00	434 809,52	EUR	0,10
IT0000062072	ASSICURAZIONI GENERALI	PROPRE	25 961,00	312 181,03	EUR	0,07
GB0009895292	ASTRAZENECA PLC	PROPRE	2 620,00	244 279,15	GBP	0,06
GB0002634946	BAE SYSTEMS PLC	PROPRE	15 624,00	83 024,84	GBP	0,02
GB0002875804	BRITISH AMERICAN TOBACCO PLC	PROPRE	1 757,00	53 801,53	GBP	0,01
GB00B0744B38	BUNZL	PROPRE	2 434,00	67 273,45	GBP	0,02
DK0010181759	CARLSBERG B	PROPRE	3 013,00	346 484,68	DKK	0,08
FR0000120172	CARREFOUR SA	PROPRE	17 887,00	244 425,86	EUR	0,06
DK0060227585	CHR. HANSEN HOLDING A/S	PROPRE	3 268,00	309 866,65	DKK	0,07
GB00BDCPN049	COCA COLA EUROPEAN PARTNERS PLC	PROPRE	2 263,00	74 896,20	USD	0,02
DK0060448595	COLOPLAST B	PROPRE	3 001,00	404 570,78	DKK	0,09
BE0974256852	COLRUYT	PROPRE	1 454,00	80 493,44	EUR	0,02
GB00BJFFLV09	CRODA INTERNATIONAL PLC	PROPRE	3 365,00	231 864,29	GBP	0,05
FR0000120644	DANONE SA	PROPRE	8 221,00	453 963,62	EUR	0,10
FR0000130650	DASSAULT SYSTEMES	PROPRE	160,00	25 560,00	EUR	0,01
DE0005810055	DEUTSCHE BOERSE AG	PROPRE	862,00	129 127,60	EUR	0,03
DE0005557508	DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	PROPRE	37 652,00	538 047,08	EUR	0,12
DE000A0HN5C6	DEUTSCHE WOHNEN AG REIT	PROPRE	1 407,00	60 064,83	EUR	0,01
GB0002374006	DIAGEO	PROPRE	10 819,00	316 083,46	GBP	0,07
GB00BY9D0Y18	DIRECT LINE INSURANCE GROUP PLC	PROPRE	56 233,00	167 015,82	GBP	0,04

AFER PATRIMOINE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
PTEDP0AM0009	EDP - ENERGIAS DE PORTUGAL	PROPRE	86 987,00	364 910,47	EUR	0,08
FI0009007884	ELISA OYJ	PROPRE	9 736,00	489 526,08	EUR	0,11
CH0016440353	EMS-CHEMIE HOLDING N	PROPRE	514,00	394 320,32	CHF	0,09
ES0130960018	ENAGAS	PROPRE	32,00	630,24	EUR	0,00
IT0003128367	ENEL SPA	PROPRE	50 776,00	376 656,37	EUR	0,09
DE000ENAG999	E.ON SE	PROPRE	30 955,00	291 843,74	EUR	0,07
SE0000108656	ERICSSON LM-B SHS	PROPRE	29 099,00	272 489,91	SEK	0,06
FR0000121667	ESSILOR LUXOTTICA SA	PROPRE	1 769,00	205 469,35	EUR	0,05
SE0009922164	ESSITY AB	PROPRE	3 390,00	97 805,39	SEK	0,02
DE0005785604	FRESENIUS SE & CO KGAA	PROPRE	9 824,00	381 465,92	EUR	0,09
CH0030170408	GEBERIT AG-NOM	PROPRE	372,00	188 460,20	CHF	0,04
CH0010645932	GIVAUDAN N	PROPRE	64,00	235 837,94	CHF	0,05
NO0010582521	GJENSIDIGE FORSIKRING ASA	PROPRE	13 427,00	231 778,51	NOK	0,05
GB0009252882	GLAXOSMITHKLINE PLC	PROPRE	14 720,00	235 636,84	GBP	0,05
GB0004052071	HALMA PLC	PROPRE	2 620,00	67 734,96	GBP	0,02
DE0008402215	HANNOVER RUECK SE	PROPRE	1 141,00	150 840,20	EUR	0,03
DE0006048408	HENKEL KGAA	PROPRE	1 112,00	88 848,80	EUR	0,02
FR0000052292	HERMES INTERNATIONAL	PROPRE	169,00	124 417,80	EUR	0,03
GB0005405286	HSBC HOLDINGS PLC	PROPRE	28 847,00	95 886,35	GBP	0,02
FR0000035081	ICADE REIT	PROPRE	614,00	29 422,88	EUR	0,01
GB0004544929	IMPERIAL BRAND SHS PLC	PROPRE	3 774,00	56 898,13	GBP	0,01
ES0148396007	INDITEX	PROPRE	6 297,00	149 868,60	EUR	0,03
IE0004906560	KERRY GROUP A	PROPRE	2 923,00	320 068,50	EUR	0,07
NL0011794037	KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	PROPRE	25 236,00	637 209,00	EUR	0,15
CH0025238863	KUEHNE UND NAGEL INTERNATIONAL AG-NOM	PROPRE	647,00	107 678,19	CHF	0,02
GB00BYW0PQ60	LAND SECURITIES GROUP PLC R E I T	PROPRE	4 386,00	25 265,26	GBP	0,01
CH0010570767	LINDT AND SPRUENGLI PS	PROPRE	6,00	43 300,69	CHF	0,01
FR0000120321	L'OREAL SA	PROPRE	800,00	222 080,00	EUR	0,05
NO0003054108	MOWI ASA	PROPRE	22 558,00	340 981,07	NOK	0,08
DE0008430026	MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	PROPRE	1 573,00	340 711,80	EUR	0,08

AFER PATRIMOINE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
GB00BDR05C01	NATIONAL GRID PLC	PROPRE	32 562,00	319 427,46	GBP	0,07
FI0009013296	NESTE CORPORATION	PROPRE	2 867,00	128 928,99	EUR	0,03
CH0038863350	NESTLE SA	PROPRE	5 548,00	563 065,22	CHF	0,13
CH0012005267	NOVARTIS AG-NOM	PROPRE	9 302,00	689 954,82	CHF	0,16
DK0060534915	NOVO NORDISK	PROPRE	11 893,00	701 961,33	DKK	0,16
GB00B3MBS747	OCADO GROUP	PROPRE	4 536,00	137 222,69	GBP	0,03
FR0000133308	ORANGE	PROPRE	50 665,00	450 107,86	EUR	0,10
CH0024608827	PARTNERS GROUP HOLDING N	PROPRE	459,00	361 116,07	CHF	0,08
FR0000120693	PERNOD RICARD	PROPRE	1 429,00	194 558,35	EUR	0,04
BE0003810273	PROXIMUS	PROPRE	7 771,00	121 033,33	EUR	0,03
NL0012169213	QIAGEN NV	PROPRE	2 413,00	106 895,90	EUR	0,02
GB00B24CGK77	RECKITT BENCKISER GROUP PLC	PROPRE	1 434,00	119 519,76	GBP	0,03
ES0173093024	RED ELECTRICA CORPORACION SA	PROPRE	17 942,00	287 341,13	EUR	0,07
GB00B2B0DG97	RELX PLC	PROPRE	14 216,00	270 512,28	GBP	0,06
GB00B082RF11	RENTOKIL INITIAL	PROPRE	6 307,00	37 241,93	GBP	0,01
CH0012032048	ROCHE HOLDING LTD	PROPRE	2 170,00	634 775,61	CHF	0,15
GB00BKMKR23	RSA INSURANCE GROUP PLC	PROPRE	8 656,00	43 105,84	GBP	0,01
GB00B8C3BL03	SAGE GRP	PROPRE	5 366,00	42 641,67	GBP	0,01
FR0000120578	SANOFI	PROPRE	5 504,00	469 656,32	EUR	0,11
DE0007164600	SAP SE	PROPRE	3 960,00	525 729,60	EUR	0,12
CH0024638212	SCHINDLER HOLDING N	PROPRE	1 951,00	453 817,79	CHF	0,10
GB00B5ZN1N88	SEGRO PLC REIT	PROPRE	31 684,00	325 694,97	GBP	0,08
GB00B1FH8J72	SEVERN TRENT PLC	PROPRE	3 592,00	96 586,60	GBP	0,02
CH0002497458	SGS SA-NOM	PROPRE	261,00	598 142,66	CHF	0,14
GB0009223206	SMITH & NEPHEW	PROPRE	10 968,00	183 374,37	GBP	0,04
IT0003153415	SNAM RETE GAS	PROPRE	84 007,00	368 706,72	EUR	0,09
CH0126881561	SWISS RE AG	PROPRE	4 561,00	289 065,84	CHF	0,07
CH0008742519	SWISSCOM N	PROPRE	697,00	316 103,59	CHF	0,07
NO0010063308	TELENOR	PROPRE	24 714,00	352 397,49	NOK	0,08
SE0000667925	TELIA COMPANY SHS	PROPRE	45 532,00	159 867,96	SEK	0,04

AFER PATRIMOINE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
IT0003242622	TERNA SPA	PROPRE	20 221,00	120 800,25	EUR	0,03
FR0000121329	THALES SA	PROPRE	3 457,00	221 801,12	EUR	0,05
GB00B10RZP78	UNILEVER	PROPRE	5 163,00	271 853,68	GBP	0,06
NL0000388619	UNILEVER NV	PROPRE	9 383,00	483 224,50	EUR	0,11
GB00B39J2M42	UNITED UTILITIES GROUP PLC	PROPRE	7 930,00	74 819,40	GBP	0,02
FR0000127771	VIVENDI	PROPRE	4 563,00	108 599,40	EUR	0,03
DE000A1ML7J1	VONOVIA SE NAMEN AKT REIT	PROPRE	9 019,00	528 333,02	EUR	0,12
NL0000395903	WOLTERS KLUWER CVA	PROPRE	3 968,00	289 029,12	EUR	0,07
CH0011075394	ZURICH INSURANCE GROUP AG	PROPRE	1 063,00	316 428,37	CHF	0,07
Total Action				24 207 940,68		5,59
Obligation						
BE0000349580	BELGIUM KINGDOM 0.10% 22/06/2030	PROPRE	260 000,00	270 181,46	EUR	0,06
BE0000350596	BELGIUM KINGDOM 0.4% 22/06/2040	PROPRE	50 000,00	52 044,39	EUR	0,01
ES0000012G42	BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.2% 31/10/2040	PROPRE	41 000,00	44 091,02	EUR	0,01
ES0000012G34	BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.25% 31/10/2030	PROPRE	44 000,00	48 626,76	EUR	0,01
IT0005421703	BTPS 1.8% 01/03/2041	PROPRE	173 000,00	181 526,36	EUR	0,04
DE0001102499	BUNDESREPUB DEUTSCHLAND 0% 15/02/2030	PROPRE	230 000,00	242 356,98	EUR	0,06
DE0001102432	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 1.25% 15/08/2048	PROPRE	80 000,00	111 280,79	EUR	0,03
DE0001135481	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 2.5% 04/07/2044	PROPRE	50 000,00	83 348,12	EUR	0,02
FI4000148630	FINNISH GOVERNMENT 0.75% 15/04/2031	PROPRE	60 000,00	67 109,53	EUR	0,02
FI4000441878	FINNISH GOVERNMENT 0.0% 15/09/2030	PROPRE	116 000,00	119 874,40	EUR	0,03
FI4000415153	FINNISH GOVERNMENT 0.125% 15/04/2036	PROPRE	90 000,00	93 416,60	EUR	0,02
FR0013200813	FRANCE GOVT OF 0.25% 25/11/2026	PROPRE	290 000,00	304 564,71	EUR	0,07
FR0013131877	FRANCE (GOVT OF) 0.5% 25/05/2026	PROPRE	60 000,00	63 738,65	EUR	0,01
FR0013154028	FRANCE (GOVT OF) 1.75% 25/05/2066	PROPRE	60 000,00	90 870,47	EUR	0,02
FR0013234333	FRANCE GOVT OF 1.75% 25/06/2039	PROPRE	155 628,00	204 178,27	EUR	0,05
FR0013257524	FRANCE (GOVT OF) 2% 25/05/2048	PROPRE	40 000,00	57 864,81	EUR	0,01
FR0011883966	FRANCE OAT 2.5 05/25/30	PROPRE	160 000,00	205 411,06	EUR	0,05
FR0013404969	FRANCE REPUBLIC 1.5% 25/05/2050	PROPRE	50 000,00	65 917,52	EUR	0,02
FR0013451507	FRANCE 0% 25/11/2029	PROPRE	310 000,00	319 194,29	EUR	0,07

AFER PATRIMOINE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0013516549	FRANCE 0% 25/11/2030	PROPRE	180 000,00	184 527,00	EUR	0,04
FR0013250560	FRANCE 1% 25/05/2027	PROPRE	210 000,00	231 968,45	EUR	0,05
FR0013515806	FRENCH REPUBLIC 0.5% 25/05/2040	PROPRE	81 694,00	86 953,53	EUR	0,02
IE00BFZRQ242	IRELAND 1.35% 18/03/2031	PROPRE	30 000,00	34 961,80	EUR	0,01
IE00BV8C9B83	IRELAND 1.70% 15/05/2037	PROPRE	20 000,00	25 256,41	EUR	0,01
IE00BKFVC899	IRISH TREASURY 0.2% 18/10/2030	PROPRE	85 000,00	88 198,56	EUR	0,02
IT0005419848	ITALIAN REPUBLIC 0.5% 01/02/2026	PROPRE	200 000,00	201 626,48	EUR	0,05
IT0005413171	ITALIAN REPUBLIC 1.65% 01/12/2030	PROPRE	112 000,00	121 171,13	EUR	0,03
BE0000341504	KINGDOM OF BELGIUM 0.8% 22/06/2027	PROPRE	90 000,00	98 197,71	EUR	0,02
BE0000344532	KINGDOM OF BELGIUM 1.45% 22/06/2037	PROPRE	20 000,00	24 722,86	EUR	0,01
BE0000348574	KINGDOM OF BELGIUM 1.70% 22/06/2050	PROPRE	40 000,00	54 909,95	EUR	0,01
NL0013552060	KINGDOM OF NETHERLANDS 0.5% 15/01/2040	PROPRE	30 000,00	33 913,67	EUR	0,01
NL0012171458	KINGDOM OF NETHERLANDS 0.75% 15/07/2027	PROPRE	50 000,00	54 626,66	EUR	0,01
ES0000012B62	KINGDOM OF SPAIN 0.35% 30/07/2023	PROPRE	160 000,00	163 637,07	EUR	0,04
ES0000012F76	KINGDOM OF SPAIN 0.5% 30/04/2030	PROPRE	125 000,00	129 041,66	EUR	0,03
ES0000012A89	KINGDOM OF SPAIN 1.45% 31/10/2027	PROPRE	50 000,00	55 928,05	EUR	0,01
ES00000128P8	KINGDOM OF SPAIN 1.5% 30/04/2027	PROPRE	350 000,00	389 599,65	EUR	0,09
ES0000012B47	KINGDOM OF SPAIN 2.7% 31/10/2048	PROPRE	60 000,00	86 270,44	EUR	0,02
ES00000126B2	KINGDOM OF SPAIN 2.75% 31/10/24	PROPRE	390 000,00	449 446,93	EUR	0,10
ES00000128E2	KINGDOM OF SPAIN 3.45% 30/07/2066	PROPRE	10 000,00	17 443,59	EUR	0,00
ES0000012932	KINGDOM OF SPAIN 4.20% 31/01/37	PROPRE	2 954 000,00	4 697 553,46	EUR	1,08
ES00000121S7	KINGDOM OF SPAIN 4.7% 30/07/41	PROPRE	30 000,00	52 667,16	EUR	0,01
ES00000120N0	KINGDOM OF SPAIN 4.9% 30/07/40	PROPRE	20 000,00	35 523,72	EUR	0,01
ES00000124H4	KINGDOM OF SPAIN 5.15% 31/10/2044	PROPRE	10 000,00	19 685,99	EUR	0,00
NL0015614579	KINGDOM OF THE NETHERLANDS 0% 15/01/2052	PROPRE	60 000,00	60 238,80	EUR	0,01
NL0013332430	NETHERLANDS GOVERNMENT 0.25% 15/07/2029	PROPRE	110 000,00	117 205,12	EUR	0,03
FR0010916924	OAT 3.5% 25/04/26	PROPRE	40 000,00	49 846,46	EUR	0,01
PTOTEMOE0035	OBRIGACOES DO TESOURO 0.7% 15/10/2027	PROPRE	40 000,00	42 159,38	EUR	0,01
AT0000A2CQD2	REPUBLIC OF AUSTRIA 0% 20/02/2030	PROPRE	270 000,00	279 209,70	EUR	0,06
AT0000A1VGK0	REPUBLIC OF AUSTRIA 0.5% 20/04/2027	PROPRE	80 000,00	85 698,42	EUR	0,02

AFER PATRIMOINE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
AT0000A2EJ08	REPUBLIC OF AUSTRIA 0.75% 20/03/2051	PROPRE	10 000,00	11 751,30	EUR	0,00
AT0000A2HLC4	REPUBLIC OF AUSTRIA 0.85% 30/06/2120	PROPRE	10 000,00	12 391,69	EUR	0,00
AT0000A1K9F1	REPUBLIC OF AUSTRIA 1.5% 20/02/2047	PROPRE	50 000,00	68 472,37	EUR	0,02
AT0000A0VRQ6	REPUBLIC OF AUSTRIA 3.15% 20/06/44	PROPRE	20 000,00	34 914,43	EUR	0,01
IT0005216491	REPUBLIC OF ITALY 0.35% 01/11/2021	PROPRE	310 000,00	312 629,63	EUR	0,07
IT0005172322	REPUBLIC OF ITALY 0.95% 15/03/2023	PROPRE	500 000,00	513 186,57	EUR	0,12
IT0005246340	REPUBLIC OF ITALY 1.85% 15/05/2024	PROPRE	400 000,00	428 720,02	EUR	0,10
IT0005217390	REPUBLIC OF ITALY 2.8% 01/03/2067	PROPRE	70 000,00	87 185,20	EUR	0,02
IT0005377152	REPUBLIC OF ITALY 3.1% 01/03/2040	PROPRE	150 000,00	191 466,70	EUR	0,04
IT0005083057	REPUBLIC OF ITALY 3.25% 01/09/2046	PROPRE	90 000,00	120 095,74	EUR	0,03
IT0005358806	REPUBLIC OF ITALY 3.35% 01/03/2035	PROPRE	80 000,00	103 085,50	EUR	0,02
IT0005024234	REPUBLIC OF ITALY 3.5% 01/03/2030	PROPRE	168 000,00	209 954,51	EUR	0,05
IT0005363111	REPUBLIC OF ITALY 3.85% 01/09/2049	PROPRE	50 000,00	74 185,65	EUR	0,02
PTOTELOE0028	REPUBLIC OF PORTUGAL 0.475% 18/10/2030	PROPRE	70 000,00	71 728,81	EUR	0,02
PTOTENOE0034	REPUBLIC OF PORTUGAL 0.9% 12/10/2035	PROPRE	40 000,00	41 748,99	EUR	0,01
PTOTETOE0012	REPUBLIC OF PORTUGAL 2.875% 21/07/2026	PROPRE	250 000,00	295 550,00	EUR	0,07
PTOTEQOE0015	REPUBLIC OF PORTUGAL 5.65% 15/02/2024	PROPRE	310 000,00	384 578,39	EUR	0,09
Total Obligation				13 559 431,50		3,13
O.P.C.V.M.						
FR0011614239	AI EURO CREDIT BONDS 1-3 HEDGED DURATION PART R	PROPRE	41 351,00	43 274 648,52	EUR	9,99
FR0010706077	ALF ALPHA PART C	PROPRE	13 128,1667	0,00	EUR	0,00
LU1589349734	AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV AMUNID MSCI USA MINIMUM VOL ETF	PROPRE	302 096,00	17 671 709,71	EUR	4,08
FR0010645325	AVIVA INV.ALPHA YIELD FCP 4DEC	PROPRE	8,08	11 013 143,50	EUR	2,54
FR0011024249	AVIVA INVESTORS EURO CREDIT BONDS ISR PART C	PROPRE	9 321,00	13 481 335,14	EUR	3,11
LU1265342649	AVIVA INVESTORS MULTI STRATEGY TARGET INCOME FUND SICAV EUR	PROPRE	40 172,484	31 991 257,20	EUR	7,38
LU1184721287	AVIVA INVESTORS SICAV EMERGING MARKETS CORPORATE BOND SICAV	PROPRE	17 227,132	17 092 222,88	EUR	3,95
LU1184721444	AVIVA INVESTORS SICAV GLBL HIGH YIELD BOND FUND	PROPRE	19 465,161	17 094 047,45	EUR	3,95
FR0010510479	AVIVA MONETAIRE ISR CT PART D FCP	PROPRE	509,00	4 998 405,45	EUR	1,15
FR0010815589	AVIVA MONETAIRE ISR I	PROPRE	24 317,00	24 860 971,29	EUR	5,74
FR0010725507	CPR CONVEX ESG	PROPRE	0,003	0,87	EUR	0,00

AFER PATRIMOINE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
IE00BKT1CS59	ISHARES V PLC JP MORGAN USD EM CORP BOND UCITS ETF	PROPRE	874 821,00	4 348 822,67	EUR	1,00
IE00B8KGV557	ISHARES VI PLC EDGE MSCI EM MINIMUM VOLATILITY UCITS ETF	PROPRE	57 489,00	1 421 415,53	EUR	0,33
IE00B86MWN23	ISHARES VI PLC EDGE MSCI EUROPE MINIMUM VOLATILITY UCITS ETF	PROPRE	161 202,00	7 186 788,17	EUR	1,66
IE00B52MJY50	ISHARES VII PLC - ISHARES CORE MSCI PACIFIC EX JAP ETF	PROPRE	145 953,00	17 374 245,12	EUR	4,01
Total O.P.C.V.M.				211 809 013,50		48,89
Total Valeurs mobilières				249 576 385,68		57,61
Liquidités						
APPELS DE MARGES						
	APPEL MARGE AUD G1	PROPRE	-141 830,08	-86 690,55	AUD	-0,02
	APPEL MARGE EUR G1	PROPRE	117 690,48	117 690,48	EUR	0,03
	APPEL MARGE GBP G1	PROPRE	75 620,00	83 369,16	GBP	0,02
	APPEL MARGE JPY G1	PROPRE	17 225 001,00	139 192,21	JPY	0,03
	APPEL MARGE USD G1	PROPRE	48 151,01	41 061,71	USD	0,01
Total APPELS DE MARGES				294 623,01		0,07
BANQUE OU ATTENTE						
	ACH DIFF TITRES EUR	PROPRE	-21 034,51	-21 034,51	EUR	-0,00
	ACH REGL DIFF DEV	PROPRE	477 336,16	477 336,16	EUR	0,11
	BANQUE AUD BPP G1	PROPRE	300 815,15	183 866,72	AUD	0,04
	BANQUE CHF BPP G1	PROPRE	780 860,86	724 797,75	CHF	0,17
	BANQUE DKK BPP G1	PROPRE	516 588,17	69 399,38	DKK	0,02
	BANQUE EUR BPP G1	PROPRE	25 127 642,79	25 127 642,79	EUR	5,80
	BANQUE GBP BPP G1	PROPRE	-306 922,83	-338 374,76	GBP	-0,08
	BANQUE HKD BPP G1	PROPRE	-512,74	-56,42	HKD	-0,00
	BANQUE JPY BPP G1	PROPRE	-46 293 339,00	-374 088,34	JPY	-0,09
	BANQUE MXN BPP G1	PROPRE	190 782,66	7 369,78	MXN	0,00
	BANQUE NOK BPP G1	PROPRE	384 917,11	35 081,76	NOK	0,01
	BANQUE SEK BPP G1	PROPRE	-2 148,12	-204,68	SEK	-0,00
	BANQUE USD BPP G1	PROPRE	3 603 506,40	3 072 959,88	USD	0,71
	VTE REGL DIFF DEV	PROPRE	-232 000,00	-215 343,20	CHF	-0,05
	VTE REGL DIFF DEV	PROPRE	-527 000,00	-70 798,12	DKK	-0,02
	VTE REGL DIFF DEV	PROPRE	-105 000,00	-115 759,88	GBP	-0,03

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	VTE REGL DIFF DEV	PROPRE	-536 000,00	-48 851,62	NOK	-0,01
	VTE REGL DIFF DEV	PROPRE	-32 430,00	-27 655,31	USD	-0,01
Total BANQUE OU ATTENTE				28 486 287,38		6,58
DEPOSIT DE GARANTIE						
	COLLATÉRAL ESP RECU	PROPRE	-2 010 000,00	-2 010 000,00	EUR	-0,46
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	275 372,00	168 315,15	AUD	0,04
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	667 786,30	667 786,30	EUR	0,15
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	474 500,00	523 124,41	GBP	0,12
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	40 545 000,00	327 637,03	JPY	0,08
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	891 528,00	760 267,77	USD	0,18
Total DEPOSIT DE GARANTIE				437 130,66		0,10
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-0,82	-0,82	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-340 099,24	-340 099,24	EUR	-0,08
Total FRAIS DE GESTION				-340 100,06		-0,08
Total Liquidités				28 877 940,99		6,67
Futures						
Indices (Livraison du sous-jacent)						
ES181220	S&P 500 EMINI 1220	ACHLIG	45,00	-82 793,25	USD	-0,02
TP111220	TOPIX INDEX 1220	VENLIG	-53,00	-139 192,20	JPY	-0,03
Total Indices (Livraison du sous-jacent)				-221 985,45		-0,05
Taux (Livraison du sous-jacent)						
RX101220	EURO BUND 1220	VENLIG	-225,00	-204 419,09	EUR	-0,05
IK1101220	EURO-BTP FU 1220	ACHLIG	60,00	86 798,27	EUR	0,02
IK1101220	EURO-BTP FU 1220	VENLIG	-2,00	-69,66	EUR	-0,00
G311220	LONG GILT 1220	ACHLIG	146,00	-83 369,16	GBP	-0,02
WN311220	US ULTRA BO 1220	VENLIG	-24,00	10 872,81	USD	0,00
TY311220	US 10 YR NO 1220	ACHLIG	116,00	15 283,23	USD	0,00
TY311220	US 10 YR NO 1220	ACHLIG	113,00	15 576,37	USD	0,00
XM151220	10Y AUSTRAL 1220	ACHLIG	86,00	86 693,82	AUD	0,02
Total Taux (Livraison du sous-jacent)				-72 633,41		-0,02
Total Futures				-294 618,86		-0,07

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Creances negociables						
Interets postcomptes.						
FR0126436080	AXA BANQUE EONICAP +0.03% 04/03/2021	PROPRE	10 000 000,00	9 996 710,52	EUR	2,31
FR0125956054	HSBC FRANCE EONICAP+0.17% 06/11/2020	PROPRE	10 000 000,00	9 974 418,83	EUR	2,30
FR0126340316	NE EONICAP+0.005% 12/10/2020	PROPRE	10 000 000,00	9 989 093,10	EUR	2,31
Total Interets postcomptes.				29 960 222,45		6,92
Interets precomptes.						
FR0126333923	ACOSS ZCP 06/10/2020	PROPRE	10 000 000,00	10 000 721,21	EUR	2,31
FR0126410424	BANQUE POSTALE LA ZCP 10/11/2020	PROPRE	10 000 000,00	10 005 509,43	EUR	2,31
FR0126286881	BCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA ZCP 10/12/2020	PROPRE	10 000 000,00	10 008 828,92	EUR	2,31
FR0126222571	BNP PARIBAS SA ZCP 22/10/2020	PROPRE	10 000 000,00	10 002 474,53	EUR	2,31
FR0125875817	BPCE ZCP 31/12/2020	PROPRE	10 000 000,00	10 011 294,49	EUR	2,31
FR0126416470	CREDIT MUTUEL ARKEA ZCP 12/11/2020	PROPRE	10 000 000,00	10 006 154,89	EUR	2,31
XS2201846412	DZ BANK AG DEUTSCHE ZCP 07/10/2020	PROPRE	10 500 000,00	10 500 983,48	EUR	2,42
XS2212155837	IBERDROLA INTERNATIONAL BV ZCP 30/10/2020	PROPRE	13 000 000,00	13 005 192,17	EUR	3,00
FR0126339482	JYSKE BANK ZCP 07/10/2020	PROPRE	10 000 000,00	10 000 761,32	EUR	2,31
FR0126383274	KLEPIERRE SA ZCP 08/01/2021	PROPRE	10 000 000,00	10 009 812,23	EUR	2,31
XS2229746073	LMA SA ZCP 09/12/2020	PROPRE	10 000 000,00	10 008 950,13	EUR	2,31
XS2232086145	MIZUHO BANK LTD CDN 15/01/2021	PROPRE	10 000 000,00	10 014 991,92	EUR	2,31
Total Interets precomptes.				123 575 674,72		28,53
Total Creances negociables				153 535 897,17		35,44
Coupons						
Action						
GB00B02J6398	ADMIRAL GROUP	ACHLIG	6 774,00	6 810,97	GBP	0,00
GB00BJFFLV09	CRODA INTERNATIONAL	ACHLIG	3 365,00	1 465,39	GBP	0,00
GB0002374006	DIAGEO	ACHLIG	9 583,00	4 486,96	GBP	0,00
GB0009252882	GLAXOSMITHKLINE PLC	ACHLIG	11 121,00	2 329,52	GBP	0,00
GB0004052071	HALMA PLC	ACHLIG	2 620,00	287,69	GBP	0,00
Total Action				15 380,53		0,00
Total Coupons				15 380,53		0,00
Change a terme						
	OACT 201231 GBP/EUR	RECU	22 019 000,00	24 199 678,85	GBP	5,59

AFER PATRIMOINE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	OACT 201231 GBP/EUR	VERSE	-24 000 071,50	-24 000 071,50	EUR	-5,54
	OVCT 201231 GBP/EUR	RECU	25 464 970,78	25 464 970,78	EUR	5,88
	OVCT 201231 GBP/EUR	VERSE	-22 019 000,00	-24 199 067,63	GBP	-5,59
	OVCT 210119 AUD/EUR	RECU	6 568 368,68	6 568 368,68	EUR	1,52
	OVCT 210119 AUD/EUR	VERSE	-10 700 000,00	-6 538 199,07	AUD	-1,51
Total Change a terme				1 495 680,11		0,35
Total AFER PATRIMOINE				433 206 665,62		100,00